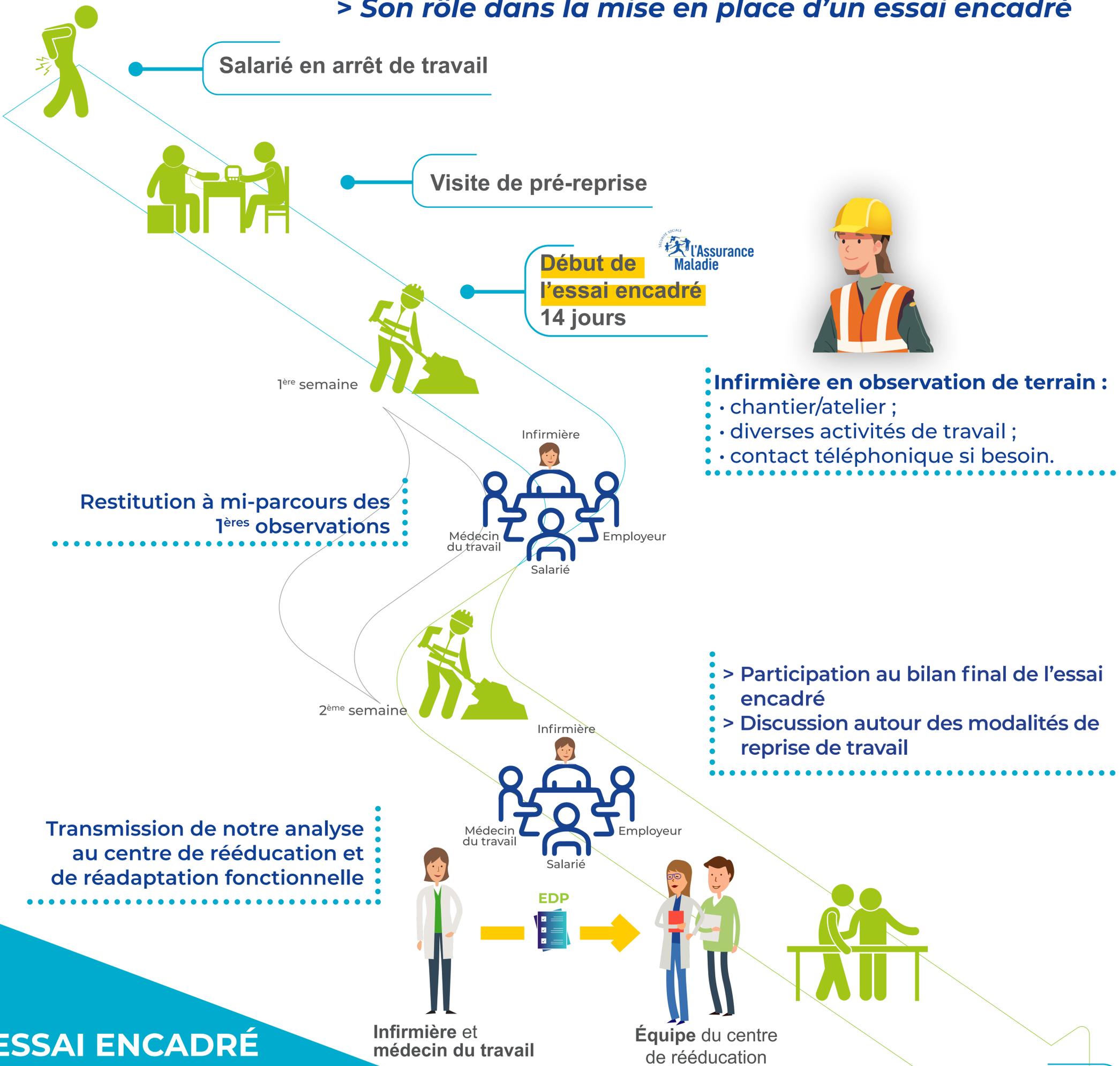


L'infirmière de santé au travail au cœur de la réforme > Son rôle dans la mise en place d'un essai encadré



- Infirmière en observation de terrain :**
- chantier/atelier ;
 - diverses activités de travail ;
 - contact téléphonique si besoin.

- > Participation au bilan final de l'essai encadré
- > Discussion autour des modalités de reprise de travail

Santé et Prévention BTP 35 - Poster Maintien en emploi 1.1 - mai 2022

Dispositif d'accompagnement de maintien en emploi financé par l'assurance maladie. Le salarié revient sur son lieu de travail, dans son entreprise ou une autre, **durant son arrêt de travail.**

- Ce dispositif a pour objectifs :
- De tester les capacités du salarié à reprendre sur son poste de travail ;
 - De tester les capacités du salarié à reprendre sur un autre poste de travail.

La durée **maximale est de 14 jours** ouvrables, en continu ou fractionnables. Il est renouvelable éventuellement une fois, dans la limite d'une durée totale de 28 jours.